



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université Lille 3 - Sciences
humaines et sociales - Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales -
Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150008599

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Charles de Gaulle - Lille 3, Villeneuve d'Ascq, Roubaix.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Proposée par l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères de l'Université de Lille 3, la mention *LLCE* fédère 13 spécialités : *Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Polonais, Portugais, Russe* et *Etudes scandinaves*, dont certaines accessibles en formation à distance (*Anglais, Hébreu, Italien, Néerlandais, Russe*). Elle a accueilli en 2012-2013, toutes spécialités confondues, 2012 étudiants dont 1131 en L1, 463 en L2 et 418 en L3.

Avec un volume horaire global moyen de l'ordre de 1250-1300h, il s'agit de former, en abordant progressivement les différents champs disciplinaires des aires linguistiques concernées (langues, littérature, civilisation), des linguistes ayant les compétences communicationnelles, culturelles et professionnelles requises pour poursuivre, dans l'établissement, leurs études dans les spécialités des masters *Langues, cultures et interculturalité, Lettres, Information, communication, culture et documentation, Traduction, Métiers de l'éducation et de la formation, Langues étrangères appliquées*. Les nombreux modules transversaux professionnalisants, dits de spécialisation, déclinés en parcours à partir du 4^{ème} semestre, permettent d'envisager une insertion directe dans différents champs professionnels (enseignement, traduction, culture, documentation, communication, administration...).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La structure commune adoptée homogénéise, dans un projet pédagogique progressif et cohérent, la démarche d'acquisition des connaissances et des compétences disciplinaires et préprofessionnelles. Derrière cette harmonisation structurelle, les pratiques des spécialités, avec leurs problématiques spécifiques, demeurent hétérogènes. L'ensemble de la formation, avec un pilotage décentralisé vers les spécialités, se caractérise cependant par un grand dynamisme, une inventivité pédagogique et un souci d'insertion professionnelle.

La formation, soigneusement positionnée, occupe une place particulière dans la carte universitaire régionale et nationale, certaines spécialités étant particulièrement attractives eu égard à leur statut particulier et à leur insertion dans le tissu social local ou régional. La maquette, dans laquelle la répartition CM/TD n'est pas analysable, comporte trois années relativement équilibrées avec des volumes horaires globaux disparates. Elle est en cohérence avec les objectifs disciplinaires et préprofessionnels et déclinable en fonction des besoins analysés. A partir du S4, les modules de spécialisation transversaux, conçus pour répondre aux attentes des étudiants et à des ouvertures professionnelles, permettent d'amorcer des parcours comme *Enseignement précoce des langues*, *Français langue étrangère* ou *Traitement automatique des langues*. Les unités d'enseignement (UE) d'ouverture sont présentes, sans plus d'information, du S1 au S3 et, ensuite, du S4 au S6 pour les étudiants n'ayant pas opté pour l'un des parcours. Aucune certification ne semble prévue pour les langues (2^{ème} langue obligatoire du S1 au S6) ou pour l'informatique, peu visible dans la maquette. Une place très réduite étant réservée aux stages (31 stages en 2010-2011 en L3 pour 449 inscrits), les compétences préprofessionnelles sont portées par les modules éventuellement choisis en S4. Le contrôle continu est globalement privilégié, les contrôles terminaux étant réservés aux formations à gros effectifs ; les règles de compensation sont clairement définies. Si la part des compétences transversales dans l'évaluation est difficilement appréciable, l'extension annoncée du Portefeuille d'Expériences et de compétences à l'UFR LLCE dotera l'étudiant d'un outil devenu indispensable. La pratique de l'évaluation des enseignements par les étudiants est hétérogène : enquête de l'OFIVE (Observatoire des formations, de l'insertion et de la vie étudiante) portant sur les étudiants inscrits en L3 *Anglais* en 2011-2012, questionnaires et/ou entretiens individualisés pour d'autres spécialités.

Si les dispositifs de pré-intégration et d'intégration fonctionnent bien, la diffusion des informations suscite une certaine insatisfaction, en particulier pour l'*Anglais*. Les spécialités dont les primo-entrants sont majoritairement des grands débutants (*Néerlandais*, *Polonais*, *Russe*, *Japonais*, *Portugais*) apportent des réponses diverses en organisant des cours de mise à niveau avec stage intensif (*Portugais*) ou en utilisant l'auto-formation avec le Centre de Ressources en Langues et le tutorat d'accompagnement. La pratique de ce dernier est plutôt hétérogène, plusieurs spécialités ne la mentionnant pas. L'*Anglais* a, pour sa part, amorcé une réflexion sur son extension à la L2 et à la L3. Le *Japonais* et le *Polonais* font appel à des stagiaires locuteurs natifs alors que le *Portugais* a imaginé un remarquable dispositif avec le Centre de Langue Portugaise de Lille. S'il est difficile de corréler les taux d'admission à l'efficacité des dispositifs, l'*Anglais*, avec un tutorat d'accompagnement très actif, affiche un taux d'étudiants admis en L2 de 35 % en 2011-2012 (33 % en 2010-2011). Avec un taux d'abandon de 12,5 % à l'issue de la L1 et 35 % à 40 % des étudiants admis en L2, les réorientations, jamais envisagées vers une licence professionnelle, sont relativement rares (7 dossiers sortants et 33 entrants -essentiellement vers l'*Anglais*- en 2011-2012). Avec seulement 9,23 % des étudiants de L2 intégrant une autre formation, les dossiers entrants en L3, sur lesquels aucune indication n'est donnée, représentaient 21,6 % pour la mention et 31 % pour l'*Anglais*. Avec, au maximum, 76 étudiants concernés, la mobilité internationale sortante reste faible malgré le volontarisme de quelques spécialités, d'autres se contentant d'une simple liste d'universités partenaires. Les stagiaires de formation continue ne représentaient que 0,7 % des effectifs en 2011-2012 et aucune disposition particulière ne semblait avoir été prise pour ce public. Les seules adaptations concrètes sont celles, très complètes, prévues pour l'accueil des étudiants en situation de handicap.

Le PPE, logé dans l'UE de méthodologie du S2, donne lieu, selon les spécialités, à la constitution d'un dossier basé sur des entretiens avec des professionnels ou à l'organisation de conférences-métiers. Toutes les spécialités, sauf le *Japonais*, reconnaissent le caractère positif du dispositif des enseignants référents (27 répartis en fonction du taux d'encadrement et des effectifs) dont la problématique et les limites sont analysées par l'*Anglais*. Si 65-70 % des diplômés s'inscrivent en deuxième cycle universitaire (dont 47 % dans un master de Lille 3 en 2011-2012), ce taux médian doit être apprécié à l'aune des spécialités qui font état de situations très fluctuantes liées à l'environnement socio-économique (postes mis au concours au CAPES), à l'offre de formation de l'établissement et à la nature de la population étudiante concernée. Si 80-85 % des diplômés en *Espagnol* s'inscrivent en master, ils ne sont que 50 % pour l'*Italien* et le *Russe*. Les résultats de l'enquête de l'OFIVE (2012-2013), qui souligne la fragilité de l'insertion professionnelle (taux d'insertion à 30 mois de 67,4 % pour les diplômés de 2010), doivent être croisés avec les résultats par spécialités, en particulier pour le *Chinois* et le *Japonais*. Une autre enquête de l'OFIVE, portant sur le devenir des sortants non diplômés (41 % pour la mention LLCE), corréle abandon des études et absence d'un projet professionnel, et souligne que 76 % des étudiants sortant à l'issue de la L1 se réorientent (40 % en BTS).

L'équipe de formation (145 enseignants et enseignants-chercheurs - de 56 pour l'*Anglais* à 3 pour l'*Hébreu* et le *Néerlandais*) assure, en moyenne, 64 % des enseignements avec des variations notables (75 % pour l'*Anglais* et l'*Espagnol*, 25 % pour le *Néerlandais* et les *Etudes scandinaves*). Le pilotage est, en l'absence de conseil de perfectionnement (création prévue pour le prochain contrat), assuré par une instance, peu formalisée, incluant le responsable de la mention et ceux des spécialités et parcours, les conseils des départements de langues élaborant des propositions pédagogiques soumises au Conseil d'UFR. Le souci de l'insertion professionnelle des étudiants semble peu compatible avec la quasi-invisibilité des intervenants professionnels extérieurs. Une analyse fine de la population entrante, nourrie par une batterie d'indicateurs, est fournie par chaque spécialité. L'*Anglais* et l'*Espagnol* mettent en avant l'hétérogénéité des primo-entrants, son incidence sur les pratiques pédagogiques et les remédiations induites, le *Portugais* et le *Polonais* soulignant l'ancrage local des communautés. L'*Anglais*, qui s'est saisi de la problématique de l'orientation, témoigne d'un remarquable souci de pédagogie innovante dont les retombées sont clairement extra-disciplinaires. Les spécialités présentent les formations dans les lycées et organisent des journées d'immersion pour permettre aux lycéens de confirmer leur choix d'orientation ; le projet « demain l'université », dans lequel l'*Anglais* est impliqué, complète ce dispositif avec un questionnaire en ligne. Il n'est pas fait état d'actions de communication spécifiques en direction des structures académiques et des entreprises.

● Points forts :

- Variété des langues offertes, bien articulées et positionnées en fonction des besoins et du bassin géographique.
- Ouverture professionnalisante qui s'efforce de dépasser les traditionnels concours d'enseignement avec les modules de spécialisation transversaux porteurs des parcours proposés à partir du 4^{ème} semestre.
- Tutorat d'accompagnement spécifique pour le *Portugais*, innovations pédagogiques pour la spécialité *Anglais*, réflexions sur l'orientation et le tutorat menées par des équipes pédagogiques soucieuses d'assurer un meilleur suivi des étudiants.
- Analyse fine de la population étudiante et prise en compte des évaluations dans le pilotage.
- Opérations de pré-intégration pour les lycéens et semaine d'intégration pour les primo-entrants.

● Points faibles :

- Objectifs de préprofessionnalisation insuffisants (intervenants professionnels extérieurs invisibles, pas de politique des stages, ouverture trop marginale à la formation continue).
- Mise à niveau trop souvent limitée à des dispositifs d'auto-formation (Centre de Ressources en Langues).
- Absence de précisions, en dehors du traitement administratif, sur les modalités de réorientation et les modes de validation retenus, et insuffisance des dispositifs utilisés pour la diffusion de l'information.
- Faible bilan de la mobilité internationale sortante malgré le volontarisme de quelques spécialités.

● Recommandations pour l'établissement :

- Il serait souhaitable que l'harmonisation structurelle réussie soit complétée par une harmonisation des pratiques diligentée par un conseil de perfectionnement, dépassant les spécialités, dont la création est seulement à l'état de projet.
- Il conviendrait de mener une réflexion sur la préprofessionnalisation de la formation, en particulier sur la mise en place d'une politique de stages et sur la participation d'intervenants professionnels extérieurs ainsi que sur une véritable ouverture à la formation continue.
- La multiplicité des partenariats internationaux devrait, en dehors d'un effet d'affichage, logiquement aboutir à un meilleur bilan en termes de mobilité internationale sortante.
- Il conviendrait, à l'avenir, de mieux renseigner ce qui relève des enseignements de diversité, transversaux et/ou optionnels, ou de l'utilisation des TICE et de mieux rendre compte de la diversité des efforts et des dynamiques investies.



Observations de l'établissement

Réponse à l'AERES sur l'évaluation 2014

N° de dossier : S3LI150008595

Licence mention Langues et Cultures Etrangères

Réponse de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique remercie les experts pour leur lecture attentive. L'évaluation proposée souligne la richesse et la cohérence du projet, le dynamisme et l'inventivité pédagogique dont fait preuve l'ensemble de la formation ainsi que son investissement pour l'insertion professionnelle.

Consciente de l'importance du conseil de perfectionnement, l'équipe pédagogique envisage une mise en place très rapide de ce dispositif, afin d'améliorer le fonctionnement du pilotage de la mention et de procéder à une meilleure harmonisation des pratiques pédagogiques.

Si dans le dossier de la mention ne figurent pas d'informations détaillées sur les enseignements transversaux et les certifications (CLES, C2i, UE libres), cela est dû au format restreint qui a été demandé dans le cadre de cette campagne d'évaluation. Par ailleurs, c'est pour cette raison que les maquettes par spécialité n'ont pas été incluses au profit de la seule architecture de la mention. De même, il n'a pas été fait mention de la politique des langues à destination des non spécialistes pour laquelle une réflexion d'ampleur a été menée à l'échelle de l'établissement, dont le résultat est la mise en place très prochainement d'une structure dédiée (pôle LANSAD), au sein de l'UFR LLCE.

Concernant les actions de communication et d'information des différentes formations en direction des structures académiques et professionnelles, celles-ci existent pour les lycées ainsi que dans d'autres circuits dont l'UNR (Université Numérique en Région Nord-Pas-de-Calais). D'autre part, un dispositif beaucoup plus étoffé est déployé surtout au niveau du master.

Au sujet des objectifs d'orientation et de préprofessionnalisation, la nouvelle offre de formation est conçue afin de répondre plus efficacement, à travers différentes modalités (options transversales, stages...) à la nécessité actuelle d'une approche multiple des domaines visés par une licence de Langues et Cultures Etrangères aussi bien pour la poursuite des études que pour une insertion professionnelle.